

FORMATION TRIMIX ELEMENTAIRE CTD 44

Conditions de candidature :

- Licence FFESSM en cours de validité.
- 18 ans.
- Niveau III minimum avec qualification Nitrox Confirmé.
- Certificat médical de non contre-indication.
- Minimum 15 plongées au delà de 40 mètres.

Prérogatives :

- Plongées au Trimix à une profondeur maximum de 70 mètres.

Cette qualification n'est pas un brevet, elle demande une solide expérience de la plongée profonde et une remise en cause régulière de sa configuration, de son matériel et de ses compétences.

Un matériel spécifique est nécessaire à savoir :

- Une stab équipée avec des anneaux pour pouvoir porter 2 blocs relais.
- Un parachute de palier à soupape avec au minimum 30 mètres de bout et capable de porter un plongeur.
- Un dévidoir.
- Une combinaison étanche pour lutter contre le froid lors des paliers.
- Une configuration « bloc fond » permettant un ratio temps/profondeur suivant des paramètres de sécurité précis.
- Un bloc déco au minimum.

Minimum 4 candidats par formation.